



Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal :

Onze organisations honorées et un nombre record de projets soumis

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Montréal, le 12 avril 2011- Le Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal a souligné, aujourd'hui, la contribution de 11 organisations qui ont réalisé des initiatives novatrices et exemplaires en matière d'environnement et de développement durable, dans le cadre du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise (Plan 2010-2015).

La 5e édition de cet événement rassembleur, qui se tenait à la salle de Bal du Marché Bonsecours, a réuni plus de 500 personnes venues saluer les réalisations des organisations sélectionnées parmi les quelque 50 projets soumis, soit le plus grand nombre depuis la création du Gala en 2007.

« Montréal peut être fière de ses réalisations en matière de développement durable et d'environnement, entre autres, parce qu'elles obtiennent l'adhésion de la population. Que ce soit avec BIXI, qui roule maintenant dans plusieurs villes du monde et qui démontre que nous avons fait collectivement le choix du transport durable, ou encore notre deuxième plan de développement durable de la collectivité montréalaise qui fait de Montréal une ville pionnière dans ce domaine. Nous posons quotidiennement des gestes pour l'amélioration de notre qualité de vie. Nos objectifs sont ambitieux et c'est ensemble que nous allons passer à un rythme supérieur. Je tiens à remercier le Conseil régional de l'environnement de Montréal, la Conférence régionale des élus de Montréal, ainsi que tous les participants et lauréats de ce 5e Gala, qui partagent une vision prometteuse pour l'avenir de Montréal », a déclaré le maire de Montréal, Gérald Tremblay.

La direction de l'habitation de la Ville de Montréal, Gaz Métro, la Banque Nationale et le Groupe de ressources techniques Bâtir son quartier ont chacun développé des projets diversifiés et novateurs qui contribuent à atteindre les objectifs du Plan 2010-2015. Notamment, de réduire de 25 % le solde migratoire entre Montréal et la banlieue d'ici 2012 et d'augmenter de 30 % le nombre de certifications environnementales à Montréal d'ici 2020.

« Comme ses nombreux collaborateurs, la CRÉ a fait des enjeux environnementaux une des lignes de force de son plan quinquennal de développement 2010-2015. Le travail à faire peut sembler énorme, mais le Gala de reconnaissance est une source d'encouragement et de mobilisation. Il y a quelque chose d'indéniablement motivant à voir des partenaires de tous les milieux retrousser leurs manches et se mettre à la tâche pour faire de Montréal, l'Écocité de demain », a souligné Manon Barbe, la présidente de la Conférence régionale des élus de Montréal.

L'Université McGill, l'Éco-quartier Saint-Jacques et Aéroports de Montréal ont investi le champ d'action du verdissement de stationnement et de l'amélioration du transport collectif. Ces efforts vont dans le sens des objectifs du Plan 2010-2015 de faire passer la canopée de 20 à 25 % d'ici 2025 et de réduire de 30 % les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise d'ici 2020.

« Cette 5e édition du Gala témoigne de l'engagement de tous les secteurs d'activité de la métropole et, notamment, de façon éloquente, de la volonté manifeste et constante des OBNL de jouer pleinement leur rôle de partenaires du Plan de développement durable », a mentionné Mme Coralie Deny, directrice générale du Conseil régional de l'environnement de Montréal. « En se prévalant des programmes existants et en créant de nouveaux projets, ils apportent une contribution inspirante pour toutes les organisations aussi bien du secteur privé que du secteur public. La tâche est vaste, mais il n'y a pas de doute que le chemin est tracé », a-t-elle conclu.

Quant à l'arrondissement Saint-Léonard et au Centre universitaire de santé McGill, ils se sont illustrés en matière de bonnes pratiques de gestion responsable des ressources, en réalisant des projets originaux, respectivement de captage et de rétention des eaux de ruissellement pluviales, ainsi que de récupération et de recyclage de matériels électroniques.

Le Gala a été également l'occasion de souligner deux coups de cœur, un par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et l'autre par Tourisme Montréal. Le premier a remis son Coup de cœur à Savons Prolav inc., pour sa commercialisation des produits nettoyants domestiques à faible impact environnemental de la marque Bio-Vert. Le deuxième a attribué son Coup de cœur au Centre Sheraton Montréal pour l'ensemble de ses actions en matière de développement durable.

Pour une description détaillée des projets des lauréats, des capsules vidéo sont disponibles sur le site : www.cremtl.qc.ca/gala.

Organisé par le Conseil régional de l'environnement de Montréal, en collaboration avec la Conférence régionale des élus de Montréal et la Ville de Montréal, le Gala s'inscrit dans le cadre des activités du Réseau des partenaires du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise. Toutes organisations qui œuvrent à Montréal, quel que soit leur secteur d'activité, sont invitées à devenir partenaires du Plan 2010-2015 qui a été rendu public l'automne dernier en visitant le : www.ville.montreal.qc.ca/developpementdurable.

La tenue de la 5e édition du Gala a été rendue possible grâce au soutien financier d'Hydro-Québec, de Gaz Métro, de Communauto, de Loto-Québec et de Recyc-Québec.

- 30 -

Renseignements :

Catherine Duplantie
LCOM Communication
514 393-3178 poste 202, cellulaire : 514 825-2553

Source : Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ de Montréal), Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal), Ville de Montréal

Les lauréats 2011

Dans la catégorie Corps publics :

La direction de l'habitation de la Ville de Montréal, pour son programme de rénovation écoénergétique Rénovation résidentielle majeure, réalisé en partenariat avec Hydro-Québec, dans le but d'améliorer la qualité des logements privés et de rendre les composantes des bâtiments montréalais conformes aux codes et règlements applicables.

L'arrondissement de Saint-Léonard, pour la construction de bassins de rétention des eaux de pluie au Domaine Chartier, un nouveau secteur résidentiel de l'arrondissement, afin de diminuer l'impact des nouvelles constructions sur le réseau d'égout existant.

Dans la catégorie Entreprises et Industries :

Aéroports de Montréal, pour la mise en place de son programme Écono-Écolo-Pratique qui vise à diminuer la dépendance à l'automobile en favorisant l'utilisation de transports alternatifs.

Les projets de la Banque Nationale et de Gaz Métro ont été retenus ex-æquo. Gaz Métro pour l'obtention de la certification LEED obtenue à la suite des travaux de réaménagement du siège social qui visaient l'amélioration de la qualité de l'environnement de travail et l'augmentation de la performance énergétique et environnementale des installations et la Banque Nationale, pour l'implantation de mesures visant à moderniser la Tour de la Banque Nationale dans le but d'améliorer la performance énergétique des installations et diminuer les gaz à effet de serre.

Dans la catégorie Institutions :

L'Université McGill, pour l'écologisation du campus McGill avec, entre autres, la création d'une piste cyclable sur la rue Université, le verdissement du campus, l'élimination de la majorité des places de stationnement pour les automobiles et l'augmentation de celles pour les vélos.

Le Centre universitaire de santé McGill, pour son programme de récupération et de recyclage de ses équipements informatiques, électroniques et électriques.

Dans la catégorie Organismes à but non lucratif :

L'Éco-quartier Saint-Jacques, pour son projet de réfection écologique des stationnements et de densification de la végétation aux Habitations Jeanne-Mance.

Le Groupe de ressources techniques Bâtir son quartier, pour la réalisation de la Coopérative d'habitation Station #1 grâce à la transformation et à l'agrandissement d'un immeuble industriel, voué à la démolition, afin d'offrir 74 logements communautaires à des familles à faible ou moyen revenu du quartier Hochelaga-Maisonneuve.

Lors du Gala, des mentions Coup de cœur ont également été décernées à deux organisations exemplaires en termes de développement durable :

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain a remis son Coup de cœur à Savons Prolav Inc., entreprise québécoise familiale qui fabrique, depuis 1984, des produits nettoyants domestiques à faible impact environnemental, commercialisés sous la marque Bio-Vert.

Tourisme Montréal a porté son choix sur le Centre Sheraton Montréal pour l'ensemble de ses actions en matière de développement durable : installation de deux bornes de recharge pour les voitures électriques dans ses stationnements, participation au programme de Clé verte de l'Association hôtelière du Canada, programme interne de compostage et association à la Tablee des chefs pour la récupération des surplus alimentaires propres à la consommation.